

Le journal des informations communales

FLASH INFOS

Soutien aux commerces



Pour les fêtes de fin d'année et en soutien aux commerces, restaurants et à nos acteurs économiques, la Pévèle Carembault lance une opération d'envergure « **Pour les fêtes, c'est local que j'achète** ».

Cette initiative consiste à distribuer à chaque foyer du territoire, soit 42 500 habitations, un bon cadeau d'une valeur de 10 €, valable sous réserve de dépenser au moins 20 € dans un commerce partenaire du territoire Pévèle Carembault.

Tous les commerçants, restaurants, vente à emporter, ont été informés et invités à s'inscrire au préalable via la carte interactive de la Pévèle Carembault. Vous pouvez consulter celle-ci sur <https://www.pevelecarembault.fr/carte-commerces-confinement2/>.

Recensement population 2021

L'Insee a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022.

Cette décision a été prise en concertation avec la Commission Nationale d'Évaluation du Recensement de la Population (CNERP) qui rassemble des représentants des communes et des utilisateurs ainsi qu'avec l'association des maires de France (AMF) et les services de l'État.

Dans le contexte d'épidémie de Covid-19 que nous connaissons, les conditions ne sont en effet pas réunies pour réussir une collecte de qualité. Celle-ci oblige les agents recenseurs à de nombreux déplacements et contacts avec les habitants.

Même si ceux-ci sont courts et limités, ils sont difficilement compatibles avec la situation sanitaire, quelle que soit son évolution d'ici à fin janvier 2021. Une moindre adhésion de la population pourrait entraîner de nombreux refus de répondre.

D'autres solutions comme une collecte uniquement par internet ou la substitution par des enquêtes téléphoniques ont été étudiées mais ne permettent pas de garantir l'exhaustivité de l'enquête.

Ce bon d'achat est distribué avec cette information municipale, il se trouve dans le Mag Pévèle Carembault.

Il vous suffit de le détacher et de le présenter dans le commerce de votre choix que vous souhaitez soutenir. Le bon est utilisable jusqu'au 31 janvier 2021. Seuls les commerces et structures ne dépassant pas 400 m² sont concernés par cette opération.

Grâce à cette action, la Pévèle Carembault souhaite renforcer le lien entre la population et est déterminée à soutenir le commerce local impacté par ces périodes de confinement successives. C'est un challenge coûteux, ambitieux mais nécessaire qui implique une adhésion de notre population pour aider nos petites entreprises.

Nous comptons tous sur votre participation à ce défi économique visant à injecter rapidement le double de cette mise de départ de la CCPC (425 000 €) en dépensant ce bon, doublé de votre contribution. Cela représentera pour notre économie locale une participation minimale de 850 000 € de consommation.

Nous avons tous pris conscience de l'importance des petits commerces et de la proximité dans notre vie quotidienne et relationnelle, alors aujourd'hui, AIDONS LES !

Un report aux mois de mai-juin a également été analysé, mais il comporte le risque que des mouvements de population, fréquents à cette période, empêchent la bonne localisation des habitants dans leur résidence principale. Par ailleurs, un tel report de plusieurs mois rendrait impossible la publication de populations légales avant la fin 2021.



Carré Nomade

NOUVEAU !

CARRÉ NOMADE

Nos prestations sur le lieu de votre choix !



Le carré du Hélin complète son activité de location de salles de réception et traiteur et vous propose depuis mai de la vente à emporter de plats et menus variés et raffinés.

Le chef Thomas Laversin met en avant une cuisine gourmande, locale et de saison pour ravir nos papilles.

Les commandes à emporter sont à effectuer la veille avant 12h par mail à nomade@carreduhelin.com ou au 03.20.34.14.18, livraison possible.

Le Carré s'invite à votre table pour les fêtes de fin d'année et propose une carte « spécial réveillon » composée de mets d'exception.

Abattage d'arbres

Fin janvier, le projet de renaturation de la Marque démarrera. Il portera sur un reméandrage du cours d'eau, des plantations adaptées et la création d'un chemin de randonnée, porté par la Pèvéle Carembault.

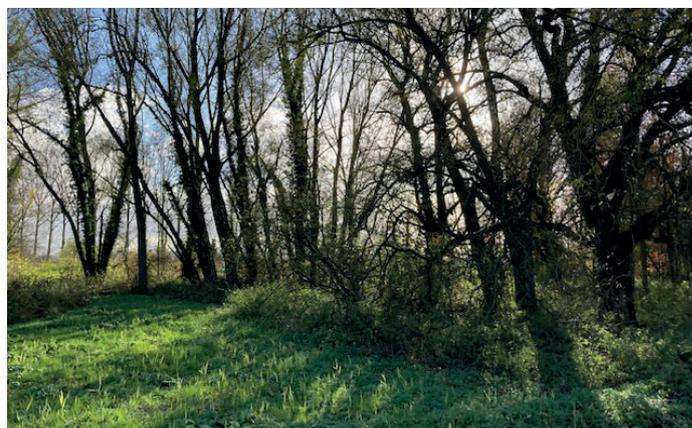
Nous serons perturbés par l'arrivée le long de la rivière d'engins et des bruits de tronçonneuses qui vont dans un premier temps devoir faire place nette en abattant un certain nombre de sujets en rive gauche.

Visuellement, nous aurons certainement un choc puisqu'il s'agit d'un linéaire qui s'étend du premier virage de la rue Jules Ferry au pont de la rue d'Hélin sur une largeur de 5 à 7 m.

Ce projet vise aussi à redonner à la Marque un trajet plus sinueux pour limiter le risque d'inondation par une augmentation des zones d'expansion et par conséquent nous protéger collectivement.

Ce travail d'abattage est nécessaire pour réhabiliter le cours d'eau, lui redonner un aspect naturel et valoriser l'écosystème environnant.

Soucieux de vous informer au préalable de ces interventions qui pourraient surprendre, nous vous transmettrons toutes les informations au fur et à mesure qu'elles nous parviendront et notamment celles qui devraient suivre avec les travaux à proprement dit de renaturation prévus à partir de juillet 2021.



Déchets - changement pour la collecte du mercredi

A compter du 1er Janvier 2021, pour éviter la présence d'**ordures ménagères** toute la journée sur les trottoirs, celles-ci seront collectées le **mercredi matin entre 6 h et 12h**.

A l'inverse, les bacs de tri sélectif seront ramassés entre 13 h et 20 h.

Le ramassage des déchets verts reste programmé le jeudi. Nous rappelons qu'entre décembre et février, la collecte s'effectue le 4^e jeudi du mois.

Vous trouverez, joint à cette information, le camion fourni par la Pèvéle Carembault avec le calendrier de collecte pour l'année 2021.

Toutes les infos sur www.collecte-pevelecarembault.fr



La municipalité vous souhaite de passer les meilleures fêtes possibles en cette fin d'année 2020.

Pour le bien de tous, restons prudents.